

Strasbourg, le 7 juillet 2025

Point d'étape du projet urbain Archipel 2 : lancement des travaux du parc et de la future passerelle au-dessus de l'Aar



Crédit : Ingerop/DeA/ K&+/Acte2 Paysage



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1/ Historique du projet Wacken-Europe et description du projet Archipel

- 1. a Archipel 1 : le Quartier d’Affaires International : de 2015 à 2023**
- 1. b Archipel 2 : une deuxième phase réalisée entre 2019 et 2029**

2/ Projet de parc et future passerelle de l’Aar

- 2. a Un parc habité au cœur de la Ceinture verte**
- 2. b Une nouvelle passerelle pour piétons entre le parc de l’Aar et le Wacken**

3/ Aménagements immobiliers

4/ Rhenus Sport : lancement d'une concertation

INTRODUCTION

Le projet urbain Archipel 2, implanté au cœur de la Ceinture verte, a pour ambition de devenir un quartier de vie européen, résilient, mixte et inclusif. Exemplaire sur les plans écologique et social, l'opération met en œuvre des aménagements paysagers favorisant la gestion des eaux et la biodiversité, tout en accueillant un large panel d'activités et de logements, dont des logements abordables, pour répondre aux besoins de tous les habitants. Tourné vers l'innovation, le chantier vertueux intègre une logistique fluviale durable, contribuant à réduire l'empreinte environnementale de l'ensemble du quartier.

Dans ce cadre, le parc et la future passerelle de l'Aar marquent une étape importante du projet, renforçant les connexions piétonnes et cyclistes entre les quartiers et valorisant les espaces verts. Inscrite au Contrat triennal, la future passerelle permettra de relier le quartier européen de Strasbourg et Schiltigheim.

1/ Historique du projet Wacken-Europe et description du projet Archipel

Au nord du centre historique de Strasbourg, le quartier du Wacken est l'emblème du rayonnement international de la ville depuis près de 100 ans. Le quartier abrite de nombreuses institutions européennes, internationales et économiques ainsi que des grands équipements dans un cadre paysager remarquable marqué par les affluents du Rhin. La vocation du Wacken est née avec la construction du Parc des Expositions en 1927.

Depuis, ces grandes manifestations commerciales et culturelles résonnent au-delà des frontières et rythment la vie strasbourgeoise. Plusieurs équipements majeurs tel que le stade Tivoli ont vu le jour au Wacken à partir de l'entre-deux-guerres, suivis par le Conseil de l'Europe et le pôle bancaire et tertiaire supérieur au tournant des années 1970. La construction de la piscine du Wacken au début des années 1980 a étayé l'offre de sports et de loisirs du secteur, tandis que la présence des institutions européennes s'y est fortement affirmée à partir des années 1990.

L'aménagement de la ligne de tram sur le boulevard de Dresde en 2008 a renforcé les liens entre le quartier et le cœur historique de la ville. Au début des années 2010, la modernisation nécessaire du Parc des Expositions conduit la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg à élargir la réflexion et à lancer un grand projet urbain autour de trois axes : le développement des fonctions internationales et économiques du quartier du Wacken, l'intensification de son rayonnement culturel et évènementiel, et son affirmation comme destination animée et de détente de portée métropolitaine. Plusieurs projets d'envergure ont alors été engagés, dont la modernisation du Palais de la musique et des congrès, la relocalisation du Parc des expositions, la construction de l'École européenne ainsi que la création du quartier Archipel au pied du Parlement européen.

1. a Archipel 1 : le Quartier d’Affaires International : de 2015 à 2023

Le projet urbain Archipel a été lancé en 2012 par la Ville de Strasbourg. Démarrée en 2016, la première phase du projet Archipel a fait émerger un nouveau pôle d'affaires international. L'opération a requalifié le boulevard de Dresde en boulevard urbain actif mêlant activités tertiaires tournées vers l'international, commerces et habitat.

Elle est bordée au sud par un nouveau parc tout en longueur, qui relie le Parlement européen et la Maison de la Région, et fait l'interface avec la cité-jardin Ungemach.

Cette première phase d'Archipel totalise 117 000 m² de programmes. Elle se distingue par une mixité fonctionnelle et conjugue tertiaire supérieur et européen (83 000m²) infrastructures hôtelières (10 000 m²), logements (18 000m²), et commerces et services de proximité (4 000 m²).

D'est en ouest, cette première phase se compose :

- D'un îlot tertiaire et institutionnel. Un premier bâtiment de 15 000 m² livré fin 2021 et baptisé « Simone Veil » depuis 2023 est désormais loué au Parlement européen. Un second bâtiment de 21 000 m² est en cours de réalisation pour le compte du Crédit Mutuel ;
- D'un îlot mixte tertiaire / résidentiel, des bureaux ainsi que 137 logements ;
- D'un lot mixte et résidentiel composé de 12 000 m² de tertiaire, de 155 logements et de 680 m² de surface commerciale de proximité ;
- D'un programme tertiaire de 9 700 m² accueillant le siège de Puma France, un hôtel 4 étoiles, un parking public de 250 places et des commerces et services de proximité.



Crédit : prise de vue aérienne / Jean-Marc Bannwarth – Drone Images Alsace

1. b Archipel 2 : une deuxième phase réalisée entre 2019 et 2029

Entre le boulevard de Dresde, le canal de la Marne au Rhin et l'Aar, la deuxième phase du projet a été engagée à partir de 2019 sur un terrain de 11,5 hectares.

À l'automne 2020, la collectivité a fait le choix de réorienter Archipel 2, par rapport à la programmation initiale. En effet, les ambitions fixées pour ce nouveau quartier visent **à aller plus loin en matière d'écologie urbaine, d'inclusion et d'excellence environnementale pour répondre aux enjeux du territoire, renforcer sa vocation européenne et faire du quartier un véritable lieu de vie intégré à la ville.**

Au sein de la Ceinture verte de Strasbourg et au pied des institutions européennes, Archipel 2 a pour vocation de transformer des terrains artificialisés en un quartier résidentiel mixte, animé et fortement végétalisé. La composition urbaine du secteur se

structure autour de deux équipements publics, **le nouveau théâtre du Maillon et le hall Rhenus sports et d'un point de vue paysager la confluence de l'Aar, de l'Ill et du Canal, au nord du site.**

Si l'ambition de rayonnement apporté par l'aménagement d'Archipel 2 est conservée, elle est désormais orientée autour de l'aménagement durable et de la qualité de vie. Le projet se veut en effet être une vitrine d'excellence écologique et sociale de la Ville de Strasbourg à l'échelle européenne. Cette ambition globale doit permettre d'offrir un cadre de vie de qualité pour les strasbourgeois·es comme pour les visiteur·ses.

L'aménagement et la programmation du projet Archipel 2 s'appuient sur quatre volets :

- **un aménagement durable** avec de nombreux espaces de nature (45 % de surfaces perméables) ;
- **une transition énergétique** axée sur les énergies renouvelables et la réduction de l'empreinte carbone ;
- **une mixité sociale** avec 760 logements abordables dont 480 aidés ;
- **des mobilités douces favorisées** au détriment de la voiture, avec un réseau cyclable et de nouvelles passerelles piétonnes. Le quartier bénéficie aussi d'une excellente desserte en transports en commun, notamment par tram.



Plan d'aménagement d'ensemble / Crédit : K et + / Acte 2 paysage

2/ Projet de parc et future passerelle de l'Aar

2. a Un parc habité au cœur de la Ceinture verte

Archipel 2 s'inscrit dans la démarche de valorisation de la Ceinture verte engagée en 2020 par la Ville sur l'emprise de l'ancien glacis militaire strasbourgeois, protégé depuis plus de 100 ans au titre de la loi de 1922. Cette action phare de la transformation écologique et de résilience climatique du territoire se décline en plusieurs thèmes transversaux, tels que le développement de promenades et loisirs, l'intensification de la « ville-nature », ou le soutien à l'économie de la transition écologique et solidaire. À l'échelle de l'agglomération, Archipel 2 a vocation à affirmer le site comme l'un des 7 maillons marquants de la Ceinture verte.



Le projet urbain Archipel dans la Ceinture verte de Strasbourg / Crédit : Strasbourg Eurométropole



Crédit : Ingerop/DeA/ K&+/Acte2 Paysage

Le projet propose désormais un **parc linéaire de 4,5 hectares reliant la place Adrien Zeller aux rives du canal et de l'Aar** qui devient l'élément fédérateur des équipements existants (Maillon et hall Rhenus sports) et des différentes opérations nouvelles. Il permettra de renforcer les accroches aux quartiers limitrophes et à leurs

espaces verts et ne faire qu'un avec, au nord le parc de l'Aar à Schiltigheim, au sud la place Adrien Zeller jusqu'au Parc du Contades et à l'est les berges du canal de la Marne au Rhin.

Par ailleurs, il complète le chapelet de squares et jardins entre la place de Bordeaux et l'île du Doernel. Le long du canal, une promenade arborée de 40 mètres de large s'appuiera sur la berge et s'ouvrira sur une future esplanade entre le hall Rhenus sports et le Parlement européen, à vocation de centralité, notamment pour des évènements européens.

Sur la base de l'avant-projet réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine (Ingerop / K&+ / Acte 2 Paysage), un travail a été également mené en lien avec le bureau d'études spécialisé Womenability et des ateliers ont été organisés avec le comité de quartier et autres partenaires associatifs au deuxième semestre 2024 pour définir un aménagement inclusif qui réponde aux usages de chacun et ce, sur différents secteurs des espaces publics qui seront réalisés dans le cadre du projet urbain programmée entre 2025 et 2029, suivant le calendrier de réalisation des constructions voisines :

- les aires de jeux : pour qui, quels agrès ;
- les espaces de détente : le Parc , la Promenade Canal, le cours botanique ;
- les lieux de rencontre : la clairière, la plateforme active, la maison éclusière...

Cet aménagement paysager d'ampleur sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Strasbourg profite de subvention de la Région Grand Est (1,5 M€) et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (900 k€) dans le cadre de sa gestion différenciée et intégrée des eaux pluviales et de son rôle majeur dans la trame verte et bleue de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.



Illustrations de principe du futur parc
Crédits : Ingerop/DeA/ K&+/Acte2 Paysage

Focus sur l'étude Perméasol menée dans le quartier Archipel 2

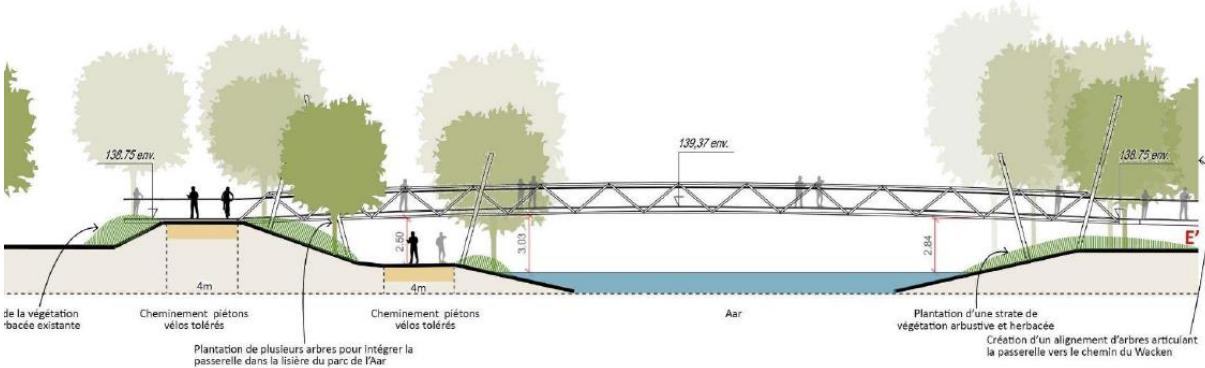
Alors que la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg agissent en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire, la politique de « Zéro Imperméabilisation Nette » entreprise sur la Ceinture verte de Strasbourg remet la question de la nature en ville au cœur de l'aménagement. C'est dans ce contexte que le projet de recherche Perméasol débuté en 2023 sur plusieurs sites de la collectivité dont Archipel 2, s'intéresse à l'évolution de sols reperméabilisés. Cette étude est coportée par la Ville et différents laboratoires universitaires (ICube, ESE, LIVE) afin d'en tirer des données scientifiques utiles à la collectivité. Perméasol s'est construit avec la volonté de mieux comprendre les sols en ville grâce à une approche globale

2. b Une nouvelle passerelle pour piétons entre le parc de l'Aar et le Wacken

La passerelle piétonne de franchissement de l'Aar a pour objectif de relier le quartier du Wacken à Strasbourg et Schiltigheim. Elle permettra d'assurer un lien fonctionnel et une continuité d'aménagement entre deux parcs, celui de l'Aar à Schiltigheim et celui d'Archipel 2 en devenir à Strasbourg. La circulation des cyclistes y sera tolérée, à l'allure du pas.

Les travaux débuteront courant août pour s'achever début 2026.





Calendrier des travaux:

- Début des travaux : août 2025
- Fin des travaux : T12026

Maîtrise d'ouvrage : Eurométropole de Strasbourg

Maîtrise d'œuvre : Chemins Indiens, Philippe Hautcoeur, SERUE

Financement :

- 3 millions d'euros, dont une subvention de 1 million d'euros au titre du contrat triennal (Etat, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Eurométropole et Ville de Strasbourg)

La passerelle sera dénommée d'après l'astronome américaine Henrietta Leavitt (1868-1921), connue pour avoir découvert la relation entre la luminosité des étoiles et leur période de variation. Diplômée en 1893 de l'université de Radcliffe à Cambridge, réservée aux femmes, elle entre à l'observatoire de l'université d'Harvard. Elle y travaille dans le service de photométrie, encore une fois réservé aux femmes. Bien que discriminée pour son genre, c'est là qu'elle fait sa fameuse découverte qui, depuis, permet aux astronomes de mesurer la distance d'un astre par rapport à la Terre.

Une conduite de chantier exemplaire : focus sur l'utilisation des voies fluviales

La proximité du canal de la Marne au Rhin, une infrastructure existante mais sous-exploitée, a mis en évidence la possibilité d'utiliser le report vers le fluvial pour le transport de marchandises du chantier Archipel 2 dans une perspective d'optimisation carbone du cycle de vie complet du projet. Une expérimentation a ainsi été mise en place en 2023 de livraisons par voies fluviales en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF) pour des premiers travaux d'aménagement.

Cette innovation organisationnelle est sans surcoût par rapport à une livraison par camions.



Crédit : Philippe Stirnweiss pour Strasbourg Eurométropole

Par ailleurs, la Ville de Strasbourg et VNF ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour mettre à disposition temporairement du foncier pour permettre à une entreprise d'installer pour deux ans renouvelables une centrale à béton automatisée, dont les matériaux sont également acheminés par la voie fluviale. L'entreprise Béton Fehr a été retenue pour ce service temporaire, qui permet de fournir en béton les entreprises de BTP œuvrant sur le chantier Archipel 2 pendant la durée des travaux. Dans le cadre des marchés de travaux pour l'aménagement des espaces publics du quartier Archipel 2, l'affrètement par la voie fluviale est inscrit comme la solution de base.

Dans son ensemble, pour 67 000 m³ de béton sur le projet, cette solution a le potentiel d'éviter l'émission de 874 819 kg de CO₂ en transport. Depuis septembre 2023, 36 900 tonnes de matériaux ont été transportées par voie fluviale dans le cadre des chantiers d'Archipel 2 (dont 14 000t transportées rien qu'en mars et avril 2025). Le trafic a été réalisé par 3 entreprises : Fehr Groupe (23 400t transportées avec 95 trajets de péniches, soit 1600 trajets de camions toupies évités) / SAPPE (13 500t transportées avec 45 trajets de péniches, soit 710 trajets de camions bennes évités) / Entreprise Jean Lefebvre (transport d'ovoïdes, convoi exceptionnel évité).



Crédit : Fehr Groupe

3/ Aménagements immobiliers

Le projet Archipel 2 a vocation à développer un quartier mixte, attractif et animé, davantage tourné vers l'habitat, dans un cadre de vie de qualité.

La programmation générale de plus de 70 000 m² se décline comme suit :

- 16 000 m² de bureaux positionnés le long du boulevard de Dresde ;
- 3 000 m² de commerces/services intégrés dans les socles des opérations ;
- 2 300 m² d'hôtellerie (lot B – Artea) ;
- 48 000 m² de logements, soit 760 logements dont 62% de logements aidés (LLS, BRS, hébergement).

Détail de la programmation par lot :

- Lot A - A' :

- MOA : VINCI Immobilier, Demathieu & Bard Immobilier et la Caisse d'Epargne Grand Est Europe
- MOE : Rey de Crecy / Lucquet / Richter
- Programmation : 4.000 m² de surface de bureaux, en façade du boulevard de Dresde, 11.000 m² de logements sociaux et 2000 m² de logements en BRS
- Etat d'avancement : en cours de livraison

- **Lot B :**

- MOA : ARTEA
- MOE : Lucquet
- Programmation : 6.300 m² de bureaux, un hébergement hôtelier de 2.200 m² et en rez-de-chaussée une halle gourmande de 1300 m² pouvant accueillir un « pôle alimentaire durable »¹,
- Etat d'avancement : en chantier, livraison attendue d'ici la fin du 1^e semestre 2026

- **Lot H :**

- MOA : SPIRAL / Habitation Moderne
- MOE : agence K&+
- Programmation : 8300 m² répartis en 127 logements (dont 53 logements locatif social) et un local d'activité en RDC de 300 m² et un parking-silo de 250 places mutualisé sur 4 niveaux
- Etat d'avancement : en chantier, livraison attendue d'ici la fin du 1^e trimestre 2026

- **Lot J :**

- MOA : « Les Promoteurs d'Aujourd'hui » et TOPAZE
- MOE : Agence DeA
- Programmation : 9.150 m² répartis en 84 logements en accession libre et 23 logements en accession sociale BRS et un local activités de 400 m²
- Etat d'avancement : en chantier, livraison attendue courant 2027

Lot C1:

- MOA : Ophéa-HM-Opidia
- MOE : Oslo architectes
- 45 logements locatifs sociaux en RHS (Ophéa)
- 35 logements locatifs sociaux, dont 22 en RHS (HM)
- 15 logements en accession sociale (Opida)
- 805 m² SdP de bureaux pour le siège de Citiz Grand Est
- Etat d'avancement : PC en cours d'instruction
- Livraison prévisionnelle : 2028

Lot C2:

- MOA : [Linkcity](#)
- MOE : Atelier Philippe Madec
- Programmation :
 - 3750 m² de locaux tertiaires
 - 1250 m² de locaux utilisateurs dont :
 - 1070 m² pour l'Agence du climat et la maison de l'Habitat
 - 130 m² pour le collectif Créative Vintage/ Hop'là/ La Conciergerie Solidaire
 - 130 m² pour L'Association Alsacienne Culturelle et de Sport Adapté (AACSA)
 - 157 places de stationnement véhicules, correspondant à l'ensemble des besoins des lots C et D, 290 m² de locaux vélos intégrant une partie du besoin des lots D1/D2/D3
- Etat d'avancement : PC en cours d'instruction
- Livraison prévisionnelle : 2028

Lot D1:

- MOA : Weller Immobilière / Lux Immobilier
- MOE : agence Rey-De Crecy
- Programmation :
 - 55 logements en accession (3288 m² SP)
 - 3 logements sociaux (200 m² SP, Habitat et Humanisme)
 - 671 m² de locaux tertiaires dont pour l'installation d'un tiers-lieu européen
- Etat d'avancement : PC en cours d'instruction
- Livraison prévisionnelle : 2028

Lot D2:

- MOA : Bouygues Immobilier
- MOE : Agence Lieux Fauves
- Programmation :
 - 86 logements étudiants (T1 de 23 m²), profitant de services et d'espaces mutualisés : salle de sport, salle de travail, cafétéria, laverie...

- 24 chambres permettant l'accueil de femmes pour des courts ou moyens séjours par l'association Solidarité Femmes 67 notamment des femmes victimes de violence
- Etat d'avancement : PC en cours d'instruction
- Livraison prévisionnelle : 2028

Lot D3:

- MOA : Promogim
- MOE : Weber et Keiling, Odile Seyler
- Programmation :
- 45 logements en accession (3012 m² SP)
 - 4 logements sociaux (200 m² SP, Habitat et Humanisme)
 - 3 logements dédiés à l'hébergement d'artistes à l'année (mutualisation entre plusieurs acteurs culturels strasbourgeois)
- Etat d'avancement : PC en cours d'instruction
- Livraison prévisionnelle : 2028



Archipel 2 - Plan de repérage des lots_ Acte 2 paysage

L'AMI Archipel 2

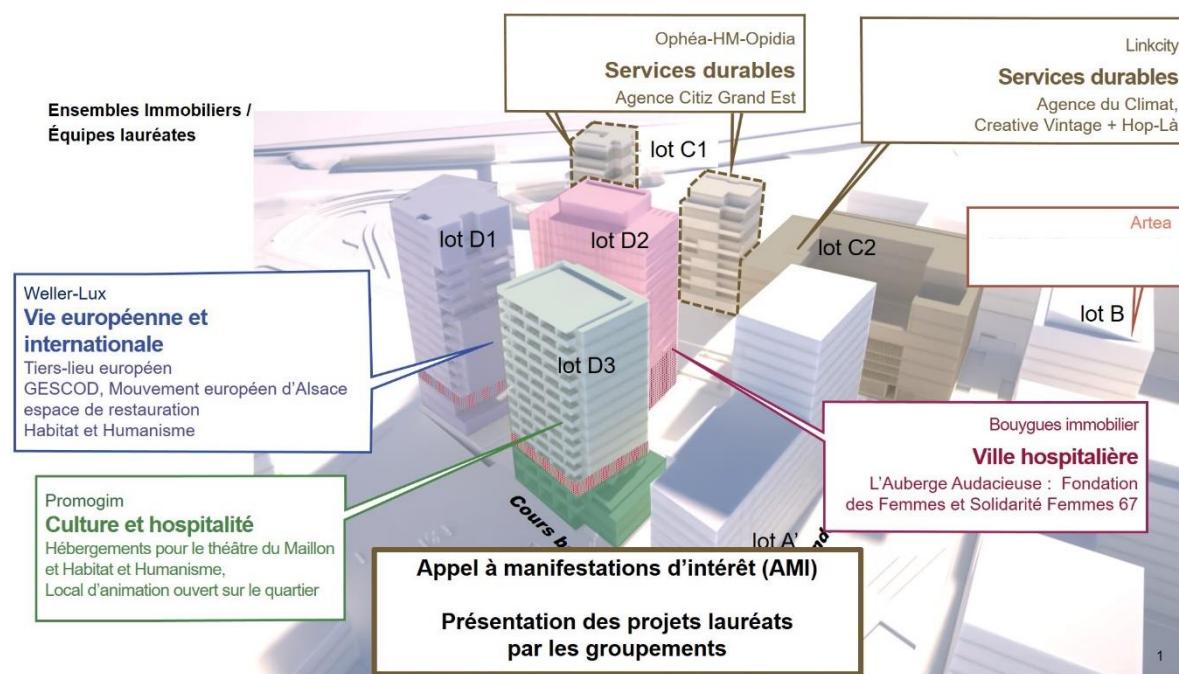
Souhaitant affirmer Archipel 2 comme démonstrateur d'excellence écologique et sociale à l'échelle européenne, la Ville de Strasbourg a mis en place une démarche inédite pour attribuer les derniers lots du quartier. **Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé en juin 2022 pour développer des projets particulièrement ambitieux et innovants** pour environ 24000 m² de logements et d'activités sur un périmètre de 64 ares¹.

Cette **consultation originale**, qui s'adressait à la fois aux opérateurs / concepteurs ainsi qu'aux usagers potentiels (porteurs de projet, associations, structures de l'économie sociale ou solidaire, groupe d'habitants, start-up ou encore acteurs européens) s'est déroulée en trois phases. En effet, après la remise de leurs candidatures, les 4 opérateurs / concepteurs et les 22 équipes d'utilisateurs sélectionnés ont travaillé sous la forme d'ateliers collaboratifs avec la collectivité et un urbaniste coordonnateur pour mettre en commun les expertises et les idées, développer ensemble des projets co-construits, et définir les lots. Enfin, au terme du processus, différents groupements constitués d'opérateurs et d'utilisateurs réunis ont été invités à présenter leur projet à l'automne 2023, puis à remettre leur offre finale à la Ville de Strasbourg début 2024.

Les candidats à cet AMI devaient proposer des projets qui présentent et témoignent de :

- La vocation d'accueil européenne et internationale de la ville ;
- Une vitrine de la transition écologique ;
- L'inclusion sociale et la diversité des publics, des habitant·es et des activités ;
- Le développement d'une vie de quartier

Les équipes et les projets retenus à l'issue de cette démarche d'accompagnement et de co-construction ont été sélectionnés par un jury international¹ présidé par Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg et composé d'élu·es municipaux·ales, de personnalités qualifiées en architecture et en urbanisme, et d'un représentant de l'assemblée du quartier Robertsau-Wacken.



4/ Rhenus sport : lancement d'une concertation

L'Eurométropole et la Ville de Strasbourg et leurs partenaires, la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est, ont pris acte en février 2025, de la mise en liquidation de la société SAS Wacken Immo et donc de la fin du projet SIG Arena.

En tant que propriétaire du Rhenus Sport, l'Eurométropole de Strasbourg engage avec la Ville de Strasbourg une concertation pour définir le futur de cet équipement au plus proche des besoins du territoire.

Cette consultation sera réalisée en lien avec l'ensemble des acteurs et actrices du territoire : clubs, organisateurs et organisatrices de manifestations, collectivités, fédérations ou encore acteurs du quartier et institutions européennes.

L'objectif est de répondre tant aux besoins sportifs du territoire qu'aux besoins du quartier européen en pleine mutation.

Cette réflexion se fera au regard des usages actuels et futurs des équipements existants, des changements en cours dans le quartier, des besoins et tendances pour les organisateurs, organisatrices et le public, du foncier disponible et de son accessibilité, du respect de la Ceinture verte, et des possibles modes de fonctionnement et de gestion.



Contact Presse

Emilie Kieffer

emilie.kieffer@strasbourg.eu

03.68.98.68.70

strasbourg.eu/espace-presse